Cee
FRC
7686

RELATION

DE L'ASSASSINAT

DE M. THÉOBALD DILLON,

MARÉCHAL-DE-CAMP,

Commis à Lille, le 29 avril 1792.

ECRITE PAR UN TÉMOIN OCULAIRE.

SECONDE ÉDITION.

J'AI dîné chez le général Théobald Dillon, le jour de l'expédition de Tournay. Dans le courant de la conversation, il a plusieurs fois témoigné sa confiance dans les bonnes dispositions et le courage des troupes qu'il commandoit. Quoique je fusse depuis quinze ans son ami intime, ce n'est qu'après que les ordres eurent été donnés aux troupes, que j'ai su qu'il devoit marcher ce soir-là même. Il m'a quitté dans l'après-midi pour se rendre chez le général d'Aumont. A 7 heures et demie, les troupes se sont rendues à la place d'armes, elles avoient la meilleure contenance possible. Un peu avant neuf heures il est sorti à leur tête par la porte de Fiffe.

Le lendemain, dimanche 29 avril, je me

q M4W15585

suis rendu à 9 heures chez le général d'Aumont, pour lui demander s'il n'y avoit pas d'inconvénient que j'allasse voir l'armée, et s'il ne falloit pas de passe-port; il m'a dit que non. Madame D**** témoignoit de l'inquiétude pour son frère; il m'assura qu'elle n'étoit pas fondée, qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'on en vînt aux mains, d'après les ordres qu'il avoit reçus. Je suis monté à cheval et sorti par la porte de Fiffe pour aller voir M. Dillon. A une lieue à peu-près de la ville j'ai rencontré quatre dragons ou chasseurs, qui, d'aussi loin qu'ils m'ont vu, m'ont fait signe de leurs sabres de m'en retourner, me criant que tout étoit perdu, que l'armée avoit été trahie et mise en pièces. Je les ai priés de ne point répandre l'allarme dans la ville, d'en prévenir d'abord le général d'Aumont et les officiers municipaux; ils m'ont bientôt laissé en arrière. Je suis rentré dans la ville avec un homme sans uniforme, qui me contoit comment son camarade avoit été tué à côté de lui. Avec lui étoit un officier des gardes nationales, sur un cheval de charrette ou d'artillerie, qui se tuoit aussi à crier que tout étoit perdu, trahi, coupé en morceaux, mais qu'il ne me pouvoit donner aucun détail. Je pris mon domestique avec moi, et je sortis de nouveau à pied de la porte de Fiffe. La rue étoit remplie de soldats et de gardes nationales qui gênoient le passage des cuirassiers qui commençoient à entrer en foule et en grand désordre. Les Suisses

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

de Diesbach gardoient la porte, ils avoient garni quelques-uns des ouvrages, et faisoient des patrouilles en dehors. De tout côté, à mesure que la cavalerie entroit, s'élevoit le cri de trahison, d'aristocrate, de lanterne. La rage et la confusion devenoient générales; plusieurs sans savoir qui commandoit, demandoient la tête de Rochambeau. J'ai fait près d'une lieue à pied hors de la ville. L'infanterie ne se présentoit qu'en petit nombre, le chemin étoit couvert de cavaliers, tous criant trahison et boucherie, pas un blessé, pas même un cheval. J'ai demandé à beaucoup d'officiers et de soldats des nouvelles du général, pas un ne m'en pouvoit donner. Un officier des cuirassiers dit qu'il étoit surpris de m'entendre demander des nouvelles d'un général qui les avoit menés à la boucherie. Un aide-maréchal général (M. de V* * * *) me dit que M. Dillon lui avoit donné des ordres à porter à la cavalerie, aussitôt qu'ils avoient apperçu l'ennemi, qu'il l'avoit trouvée en déroute et dans une confusion générale. Des soldats m'avertirent qu'il seroit imprudent d'avancer plus loin, que les Hussards les serroient de près. Je me suis arrêté quelque temps, je me suis avancé encore, je n'ai pas entendu un coup de fusil, ni vu un Hussard, ni personne qui en avoit vu un. Le chemin commençoit à être embarrassé de charrettes, de bagages et de paysans qui fuyoient avec leurs meubles dans la ville. J'y suis rentré, la confusion étoit au comble; des cris de lanterne, de

Rochambeau, de traître, d'aristocrate, des coups tirés de tous côtés. L'infanterie commençoit à rentrer et ramenoit trois ou quatre Autrichiens (un en uniforme gris verdâtre, et les autres en sarrot). A cent pas de la porte, on hissoit par le pied à la corde de la lanterne un officier de génie (M. Bertois); je lui ai vu tirer plus de vingt coups dans le corps; un cuirassier, à ce qu'on m'a dit, lui avoit donné un coup de sabre à la tête, un autre un coup de pistolet dans la poitrine. Alors les gardes nationales et l'infanterie s'en sont emparé. J'ai vu tuer un des prisonniers Autrichiens qui me paroissoit Tyrolien, j'ai vu les corps de deux ou trois autres qu'on venoit de tuer auprès de la porte. La foule m'empêcha de les voir tomber. J'ai vu insulter, fouler aux pieds, percer de coups leurs cadavres. J'ai entendu les plaisanteries atroces et les cris de joie barbares des soldats. Je les ai vus pendant quelques minutes s'amuser à donner des claques sur les fesses de ces corps morts. Sous deux ou trois corps entassés dans une brouette, j'ai vu un officier en habit bleu; j'ai frémi en le voyant, car on commençoit à dire qu'un cavalier avoit brûlé la cervelle au général Dillon dans le faux-bourg; j'ai retourné son habit, il étoit doublé de rouge, ce qui m'a rassuré. Les officiers municipaux sont arrivés alors avec une charrette, et l'on y a mis les corps, toujours en les insultant. Il étoit deux heures, je n'ai pas pu avoir la moindre nouvelle du

général, ni de l'action ; pas un blessé n'avoit encore paru, pas un homme qui ait l'air de venir d'une bataille, *pas une bouche noircie par des cartouches*, pas un coup de canon ou de fusil dehors, pas un soldat qui me dît avoir vu l'ennemi ; un seul soldat d'infanterie montroit quelques trous qu'il avoit à son chapeau. Les cris contre le général Dillon redoubloient, ils frémissoient d'impatience et de crainte de voir tromper leur cruauté. J'ai conjuré plusieurs officiers Suisses de se porter vers la porte pour protéger son entrée, tous me l'ont promis ; mais que pouvoient-ils faire ?

J'ai resté dans les rues à observer le mouvement des esprits. Vers quatre heures, je me suis rendu encore à la porte de Fiffe. Dans le commencement de la rue, l'agitation étoit plus grande, les cris plus terribles. Enfin j'ai entendu : Il vient, il vient, la lanterne. J'ai demandé d'une voix tremblante, qui ? Dillon, me répondit-on, le traître, l'aristocrate, nous allons le déchirer en morceaux, lui (1) et tout ce qui lui appartient.

Il faut aussi que Rochambeau périsse, et jusqu'au dernier gentilhomme qui est dans l'armée. Il vient en cabriolet, il a déja la cuisse cassée, mais allons l'achever.

---

(1) C'étoit des soldats d'infanterie qui étoient restés dans la ville, et des gardes nationales qui tenoient ces propos.

Je me suis appuyé contre une pierre près du corps-de-garde de la porte. J'ai parlé encore à l'officier Suisse. Il étoit impossible de rien faire, plus de quatre mille hommes armés remplissoient les rues. Les hurlemens redoublèrent, la joie et l'impatience s'accroissoient trop visiblement, j'ai perdu tout espoir. J'ai vu approcher un cabriolet, un homme en-dedans le menoit; à côté de lui étoit le général, sans chapeau, l'air calme et ferme. Quatre cavaliers, je crois, du premier régiment le gardoient. A peine avoit-il passé la porte, qu'au milieu de cris les plus horribles, plus de cent baïonnettes se sont jetées sur le cabriolet; les cavaliers, du moins un qui étoit à gauche en ont détourné avec leurs épées. Je ne sais si c'étoit pour se défendre eux-mêmes, ou pour avoir l'air de défendre le général, mais il m'a paru qu'il y avoit un simulacre de résistance pendant un instant. L'homme qui menoit le cabriolet a disparu, je ne puis me rappeler sa figure, le cheval se débattoit beaucoup, nulle baïonnette n'étoit encore entrée, lorsqu'un coup de fusil fut tiré à la distance à peu-près de l'épaule du cheval dans le cabriolet. Je crois que ce coup a tué M. de Dillon, car je ne lui ai vu faire aucun mouvement depuis. On l'a tiré hors du cabriolet, on l'a jeté par terre, on a marché sur son corps, on l'a battu de coups de crosse, on l'a percé de plus de mille coups de baïonnettes; j'en ai vu plusieurs qui étoient pliées en deux. On le traînoit

déja vers la lanterne, je n'ai entendu de lui ni paroles, ni gémissemens.

Entre sept et huit heures je me suis rendu sur la place, on détachoit les enseignes de l'hôtel de Bourbon et d'autres maisons; on en fit un grand feu où bientôt on a jeté son corps. *Des soldats Français, les armes à la main, dansoient autour du corps de leur général qu'ils brûloient.* Cette scène affreuse, plus barbare que tout ce qu'on a écrit des pays les plus sauvages, étoit mêlée de hurlemens horribles, d'atroces plaisanteries, d'éclats de rire, de sauts et de bouffonneries. Plusieurs personnes m'ont assuré de manière à ne pas pouvoir en douter, qu'ils ont député des soldats pour porter ses jambes et des parties de son corps que le feu n'avoit pas consumées, à d'autres soldats qui gardoient la citadelle, pour qu'ils eussent leur part de ce festin. Je les ai entendu menacer toute sa famille, tout ce qui lui appartenoit, tout ce qui étoit gentilhomme. Des patrouilles Suisses tranquilles et fermes, en excellent ordre, traversoient de temps en temps la place pendant cette scène atroce; l'indignation et le mépris se voyoient dans les regards de ces braves et honnêtes soldats.

On menaçoit toujours la sœur du général, on l'a déguisée, on l'a fait changer quatre fois de maison. Des gens qu'on envoyoit au milieu du tumulte, venoient de temps en temps l'avertir du danger. Personne

707

n'osoit la garder chez soi. La nuit s'est passée cependant assez tranquillement.

J'ai eu le bonheur de la sauver de ces Cannibales ; je suis parti le lendemain pour Paris, je n'ai su qu'ici, et imparfaitement encore, tout ce qui est arrivé avant que M. Dillon soit entré dans la ville.

J'ai eu du moins la satisfaction d'entendre des vieux soldats le plaindre, le regretter : c'étoit un galant homme ; jamais, disoient-ils, il n'a eu tort avec un soldat.

Voilà ce que j'ai vu et ce que je suis prêt à attester soit en justice, soit devant qui il appartiendra.

A Paris, le 4 mai 1792.

N.a L'original de cette relation a été déposé chez un Notaire. La copie collationnée a été remise aux comités réunis de l'Assemblée Nationale, signée de l'auteur. S'il étoit possible que quelqu'un pût douter de l'exacte vérité de ce récit, ceux qui seroient dans ce cas sont priés de remettre leurs observations à l'Imprimeur. La famille de M. Théobald Dillon s'engage à y répondre.

La relation militaire, signée de M. Dupont-Chaumont, a été publiée ; elle est attestée et reconnue pour exacte par le Lieutenant-général d'Aumont, ainsi que cette présente relation. L'une et l'autre ont été reconnues comme pièces officielles par l'Assemblée Nationale, et renvoyées comme telles à ses comités.

A PARIS, de l'Imprimerie de MIGNERET, rue Jacob, F. S. G. N.° 40.